

Chronique économique

Situation japonaise des fruits tropicaux et subtropicaux frais et transformés de 1970 à 1976

Les fruits ont une part importante dans l'alimentation japonaise (40 kg par habitant en 1973). Les fruits tropicaux et subtropicaux font maintenant largement partie des habitudes de consommation des Japonais.

PRODUCTION

La récolte de satsumas, principale variété cultivée au Japon, aurait régressé de 12,7 p. 100 de 1976 sur 1975. Cette baisse de production résulterait d'un manque d'en-

soleillement et de basses températures. Elle devrait se traduire par une diminution des tonnages fournis à la transformation, principalement pour la fabrication des jus, qui, de 48.650 tonnes en 1975 tomberaient à 40.000 tonnes en 1976 (jus concentrés à 5), entraînant une forte diminution de l'approvisionnement local.

Environ 80 p. 100 des satsumas sont commercialisés en frais, mais l'industrie des jus avait progressé rapidement ces dernières années.

Production japonaise d'agrumes frais de 1970 à 1976 (en 000 tonnes).

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976(a)
satsumas	2.552	2 488	3.568	3.389	3.383	3.665	3.200
pamplemousses	254	337	279	379	311	372	..
oranges	262	347	290	367	320	365	385
autres agrumes	97	107	136	153	182	204	213

(a) : estimations.

.. : pas de renseignements.

EXPORTATIONS

En ce qui concerne les fruits tropicaux et subtropicaux frais, le Japon ne fait pas d'exportations, mais doit, au contraire, importer des volumes de plus en plus importants de ces fruits pour satisfaire une demande croissante (c'est ainsi que la consommation d'agrumes a triplé en dix ans).

En revanche, ce pays est le premier fournisseur mondial de conserves de satsumas.

Le tableau ci-après donne les exportations japonaises de

conserves de satsumas à destination des plus gros marchés, de 1970 à 1976. Il est intéressant de mentionner toutefois qu'en 1976, le Japon a fait des expéditions sur une vingtaine de pays, pour des quantités allant de 24.000 tonnes (États-Unis) à une dizaine de tonnes (France).

Sur les sept années considérées, les États-Unis ont constamment absorbé les plus gros tonnages, suivis par l'Allemagne fédérale et le Royaume-Uni. Ce dernier pays a considérablement diminué ses importations depuis 1974, puisqu'il est passé de 17.983 tonnes en 1970, à 7.620 tonnes en 1974, 3.300 tonnes en 1975 et 2.017 tonnes en 1976.

Exportations de conserves de satsumas (en tonnes).

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
<i>Total</i>	63.805	80.976	58.275	68.986	65.125	54.400	54.301
dont :							
Allemagne fédérale	12.598	20.422	14.732	19.812	17.475	14.900	16.505
Autriche	-	-	-	5.080	-	8.200	2.928
Canada	2.032	2.946	2.337	2.743	2.845	2.200	2.599
États-Unis	26.010	31.801	23.571	25.705	29.972	22.000	24.437
Pays-Bas	1.626	2.134	1.626	1.626	1.930	2.000	1.963
Royaume-Uni	17.983	17.983	18.497	11.074	7.620	3.300	2.017

IMPORTATIONS

Au cours des dernières années, les importations de fruits frais ont fortement augmenté. Plusieurs facteurs expliquent cette progression :

- Développement de la demande résultant de la diversification du mode de vie des Japonais
- Libéralisation du commerce, qui va se poursuivre : en avril 1978, abaissement de 23 p. 100 des tarifs douaniers pour les produits agricoles.
- Amélioration des transports.

Agrumes.

Entre 1972 et 1976, les importations totales d'agrumes ont augmenté de près de 50 p. 100, les oranges et les pomélos ayant accusé les plus fortes progressions ; mais, pour l'ensemble des agrumes, le bond le plus spectaculaire

s'est produit entre les années 1971 et 1972, principalement dans le cas des pomélos, puisque les volumes importés sont passés de 11.330 à 91.433 tonnes.

Le Japon s'approvisionne presque exclusivement aux États-Unis. En ce qui concerne les oranges, la part de l'Afrique du Sud était relativement importante en 1971, mais les livraisons sont allées diminuant jusqu'en 1975 pour disparaître en 1976. Pour les pomélos, il est à noter l'apparition sur le marché japonais, à compter de 1973, de tonnages en provenance d'Israël. En 1976, la participation de ce pays dans les importations totales de pomélos s'élevait à 4 p. 100. En 1975, une chute des importations de citrons et de pomélos a été enregistrée, à la suite de mesures prohibant les résidus de TBZ et d'OPP.

Le Gouvernement Japonais a annoncé que les quotas d'importations d'oranges passeraient de 22.000 tonnes à 29.500 tonnes et que ceux de jus d'orange et de pamplemousse allaient doubler.

Importations d'agrumes au Japon de 1971 à 1976 (en tonnes).

	1971	1972	1973	1974	1975	1976
<i>oranges</i>	6.896	13.478	16.418	20.437	22.116	24.400
dont :						
États-Unis	4.283	12.485	15.258	18.630	20.222	24.388
Rep. Sud Africaine	2.073	976	798	1.461	1.052	-
<i>pomélos</i>	11.350	91.433	109.695	151.439	146.702	151.757
dont :						
États-Unis	10.883	88.507	105.230	142.889	131.845	139.871
Israël	-	-	3.568	5.782	11.931	6.270
<i>citrons et limes</i>	62.280	78.659	91.267	92.976	64.050	92.768
dont :						
États-Unis	..	78.624	91.114	92.944	63.805	92.768
<i>autres agrumes</i>	..	779	1.378	1.447	683	969
Total	..	184.349	218.758	266.299	233.551	275.894

.. Pas de renseignements.

Bananes.

Parmi les fruits importés au Japon, les bananes participent pour un volume important, qui accuse toutefois un certain tassement ces dernières années (832.227 tonnes seulement en 1976, contre 842.415 tonnes en 1970 et

1.062.833 tonnes en 1972, année record). L'Équateur et Formose furent pendant longtemps les deux principaux fournisseurs du Japon, mais ils ont été supplantés par les Philippines (713.905 tonnes expédiées en 1976 contre 33.451 tonnes à l'Équateur et 81.698 tonnes à Formose) qui ont développé leurs plantations de bananes.

Importations de bananes au Japon de 1970 à 1976 (en tonnes).

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
<i>total</i>	842.415	988.494	1.062.833	931.094	857.174	894.111	832.227
dont :							
Costa-Rica	89.758	-	40.269	6.505	10.669	1.939	3.173
Équateur	468.562	424.673	472.520	258.955	78.163	31.461	33.451
Formose	213.682	297.036	215.161	223.300	140.574	97.433	81.698
Philippines	54.751	182.624	334.520	442.167	627.768	763.278	713.905

Ananas.

Les importations d'ananas ont augmenté de 75 p. 100 entre 1970 et 1976. L'année record a été 1972 avec 71.248 tonnes, par contre, 1974 est pratiquement redesc-

cendue au niveau de 1970. Comme dans le cas de la banane, les Philippines se sont imposées comme premier fournisseur du Japon, au détriment de Formose.

Importations d'ananas au Japon de 1970 à 1976 (en tonnes).

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
<i>total</i>	35.607	44.388	71.248	55.537	36.103	54.219	62.384
dont :							
Formose	32.539	39.621	62.414	44.914	7.244	14.143	8.494
Philippines	2.605	4.653	8.792	10.524	28.772	40.029	53.855

Avocats, mangues et goyaves.

Les avocats, mangues, goyaves sont de plus en plus appréciés au Japon, en particulier des personnes qui commencent à atteindre un mode de vie plus aisé. C'est pourquoi les importations de 1976 ont été de plus de dix

fois supérieures à celles de 1972, mais les tonnages restent encore très faibles. Le développement du commerce de ces fruits est actuellement freiné par les réglementations sur l'état sanitaire (Plant Protection Law), et par l'inégalité de l'offre.

Importations d'avocats, mangues et goyaves au Japon de 1972 à 1976

	1972	1973	1974	1975	1976
<i>total</i>	57	221	417	414	606
dont :					
États-Unis	47	89	84	76	126
Fidji	-	1	1	-	-
Formose	-	-	-	-	45
Haïti	-	-	-	1	-
Honduras	-	-	6	2	-
Mexique	10	130	326	327	371
Nouvelle Zélande	-	1	-	-	-
Philippines	-	-	-	6	64

Anacardes.

Depuis 1972, les tonnages d'amandes cajou importées au Japon ont presque triplé, mais les volumes restent encore

relativement peu élevés. Les trois principaux fournisseurs sont, par ordre décroissant d'importance, l'Inde, le Mozambique et la Tanzanie.

Importations d'amandes cajou au Japon de 1972 à 1976 (en tonnes)

	1972	1973	1974	1975	1976
<i>total</i>	2.371	3.289	2.331	4.323	6.539
dont :					
Inde	1.907	2.942	1.856	3.343	5.478
Mozambique	395	290	399	440	342
Tanzanie	61	57	69	402	238

Source : Foreign Agriculture
CFCE/MIFL
Bulletin d'information, Ministère de
l'Agriculture, France
Statistique du commerce extérieur
japonais.

Production et exportations d'agrumes de Tunisie

La production tunisienne d'agrumes de la campagne 1976-1977 a diminué de 1,4 p. 100 par rapport à celle de 1975-1976 (160.700 tonnes contre 163.000 tonnes). La récolte d'oranges maltaises a régressé de 13,7 p. 100 ; en revanche, un accroissement notable des productions de clémentines, mandarines et citrons a été enregistré : plus 27,7, 13 et 35,7 p. 100 respectivement.

Production d'agrumes en Tunisie (en tonnes).

	1975-1976	1976-1977
maltaises	85.900	72.400
clémentines	20.600	26.300

	1975-1976	1976-1977
mandarines	10.000	11.300
citrons	18.500	25.100
divers	28.000	25.600
total :	163.000	160.700

Les exportations totales d'agrumes ont augmenté d'environ 14 p. 100 en volume de 1976 sur 1975. Les mandarines, les clémentines et les citrons ont connu une mévente en 1976, mais le fort accroissement des exportations d'oranges a permis d'enregistrer une hausse des recettes globales d'environ 27 p. 100 par rapport à 1975. Le prix moyen à la tonne a progressé de près de 12 p. 100.

Exportations d'agrumes de Tunisie en 1975 et 1976 (en tonnes).

	tonnage			valeur (MD)			prix à la tonne (D)		
	1975	1976	p. 100	1975	1976	p. 100	1975	1976	p. 100
oranges	22.146	26.364	+ 19,0	1.305	1.751	+ 34,2	59	66	+11,9
mandarines et clémentines	982	104	- 89,4	79	10	- 87,3	80	96	+20,0
citrons	143	38	- 73,4	6	2	- 66,7	42	53	+26,2
Total	23.271	26.506	+ 13,9	1.390	1.763	+ 26,8	60	67	+11,7

1 dinar : 10,53 F (décembre 1975)

1 dinar : 11,65 F (décembre 1976)

d'après : Afrique Agriculture.

Nouvelles brèves

FRANCE.

Le bulletin d'information du Ministère de l'Agriculture du 20 février 1978, communique :

« 10 février. A Paris, fin de la réunion de l'O.C.D.E. des Ministres de l'Agriculture des pays membres. Selon le communiqué, les Ministres après avoir rappelé les conséquences des fluctuations importantes enregistrées ces dernières années sur les marchés internationaux des produits agricoles ont estimé que des mesures correctives devaient être prises pour assurer la stabilité souhaitée. Constatant par ailleurs que pour la première fois depuis 1973, la production mondiale permet à la fois d'assurer l'approvisionnement du marché et les obligations en matière alimentaire, les Ministres ont souligné qu'il était nécessaire de procéder avec célérité à l'établissement d'un système de stocks nationaux coordonnés sur le plan international. En ce qui concerne la politique agro-alimentaire, les Ministres ont noté les liens de plus en plus étroits qui existent entre production, transformation et commercialisation. Ils ont mis l'accent sur la nécessité d'accorder une plus grande attention aux besoins nutritionnels et à l'économie de l'alimentation et d'en tenir compte dans l'élaboration des politiques agro-alimentaires. Enfin, à propos des relations avec les pays en voie de développement, les Ministres ont souligné la diversité des situations de ces pays. Certains deviennent des acheteurs importants de produits alimentaires tandis que d'autres sont à la recherche de débouchés extérieurs pour certaines de leurs productions agricoles. L'expansion agricole précise le communiqué doit être un objectif prioritaire pour tous les pays qui ne sont pas en mesure de couvrir leur déficit alimentaire ».

C.E.E.

- Le 21 décembre 1977, le Conseil a confirmé formellement l'accord de la Communauté sur l'accession à la Convention de Lomé de la République de Djibouti.
- De nombreuses régions de la Communauté connaissent un retard de développement, dont le Mezzogiorno Italien et certaines zones du midi de la France. La Communauté envisage :
 - de transférer environ 2 milliards d'UCE au cours de cinq prochaines années
 - d'envoyer des conseillers techniques dans ces régions
 - d'adapter certains domaines de la politique agricole commune à leurs besoins particuliers.

Dans le cadre des légumes et des fruits, notamment des agrumes, elle propose d'améliorer l'organisation de ces marchés en encourageant la production de qualité et en renforçant la préférence communautaire.

ANTILLES.

La conteneurisation du transport des bananes antillaises.

Ci-dessous est donnée la réponse ministérielle, publiée au J.O. du 28.1.1978, à une question écrite du 16 juillet 1977

concernant le projet de transport des bananes des Antilles par conteneurs :

« La Compagnie générale maritime a présenté au Gouvernement un projet de conteneurisation des bananes antillaises. Ayant analysé tous les éléments du problème, les pouvoirs publics ont considéré qu'il n'était pas possible de laisser les Antilles à l'écart d'une évolution mondiale des transports maritimes qui semble aujourd'hui irréversible. Il n'apparaissait pas par ailleurs souhaitable d'interdire à une société nationale de moderniser ses moyens de transports tout en lui demandant de mener une politique de rigueur financière. La décision a été prise après de longues études et de nombreux contacts avec les divers intéressés, tant en métropole qu'aux Antilles. Pour les Antilles, à l'initiative du Premier ministre, une mission s'est spécialement rendue dans les départements de la Guadeloupe et de la Martinique, du 3 au 10 février 1976. Cette mission a pu à cette occasion avoir des entretiens approfondis avec toutes les parties intéressées, élus, chambres de commerce et d'industrie, planteurs, représentants de la main-d'œuvre portuaire et associations de défense. La Compagnie générale maritime poursuit par ailleurs des contacts avec la profession des mûrisseurs de bananes qui est parfaitement informée des problèmes. Cette concertation sera poursuivie jusqu'à l'ultime mise au point du projet. Les porte-conteneurs bananiers ne devant être mis en service qu'au cours du deuxième semestre de 1979, il reste en effet à arrêter les modalités d'exécution du projet.

La conteneurisation aura pour conséquence de concentrer l'essentiel du trafic bananier sur les ports de Pointe-à-Pitre et Fort-de-France, seuls susceptibles d'accueillir les navires porte-conteneurs qui seront affectés au transport de la banane. Dans ces conditions, il est nécessaire - et les efforts déjà entrepris en ce sens seront poursuivis - de rechercher des activités de substitution pour le port de Basse-Terre. Les études sont actuellement menées dans plusieurs directions. Bien entendu, comme cela a été le cas dans le passé, toutes les parties intéressées à l'avenir du port de Basse-Terre seront étroitement associées à la mise au point du projet ».

COTE D'IVOIRE.

- Dans le cadre de la Convention de Lomé, la Banque européenne d'investissement a accordé un prêt de 1.690.000 UCE (473,2 millions de F.C.F.A.) pour contribuer au financement d'une usine de coco râpé, qui sera réalisée par la Société ivoirienne de coco râpé (SIGOR). Cette usine aura une capacité de production de 7.500 t/an, destinées au marché européen. Elle sera construite à Jacquville, localité située à 75 km à l'ouest d'Abidjan, dans une zone où les plantations de cocotiers couvrent environ 10.000 ha.
- Le Consortium des agrumes et plantes à parfums de Côte d'Ivoire (COCI), qui exploite des plantations de plantes à

parfums et une usine de transformation totale des agrumes dans la région de Sassandra, mise en service en 1970, a communiqué les résultats de son activité :

Chiffres d'affaires :

1975-1976	514 millions de F C.F.A.
1976-1977	684 millions de F C.F.A.
prévisions 1977-1978	745 millions de F C.F.A.

Production :

1976-77	232 tonnes d'huiles essentielles
	300 tonnes de jus à 44°Brix
	745 tonnes de marcs
prévisions 1977-1978	200 tonnes d'huiles essentielles
	400 tonnes de jus
	900 tonnes de marcs

- En 1977, la production de bananes se serait élevée à 110.000 tonnes contre 100.000 tonnes en 1976 et 145.000 tonnes en 1975 ; celle d'ananas aurait été de 70.000 tonnes, contre respectivement 63.000 et 69.200 tonnes.

IRAN

La production estimée de dattes en 1977 dans ce pays s'élève à 168.650 tonnes, les provinces productrices étant Kerman, Khouzistan, Sistanbaloutchistan, Fars.

MAROC

En ce qui concerne la production agrumicole, il est prévu une légère augmentation de la récolte de clémentines de la campagne 1977-1978 par rapport à celle de 1976-1977. Par contre la production des oranges navels serait en baisse. Les exportations de clémentines ont atteint un record pour la campagne 1977-1978 : 165.000 tonnes, contre 147.000 tonnes en 1976-1977.

URSS

L'URSS a conclu avec le Maroc, en décembre 1977, un contrat d'achat de 130.000 tonnes d'agrumes. Le tiers de ce tonnage est constitué d'oranges précoces et le reste d'oranges tardives. Il comprend également 10.000 tonnes de clémentines.

d'après : Bulletin des Communautés européennes
CFCA/MIFL
Agri-Afrique
International Fruit World
Bulletin d'information du Ministère de
l'Agriculture, France.

